Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001200-20230417-DCM2023-35-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

République Française Département Haute-Corse Commune de FURIANI

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25
Date de la convocation		

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois

DCM Nº 2023-35

05/04/2023

Et le 11 avril

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

Date d'Affichage

12/04/2023

19 Membres présents: MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, NAPPO Michelle, FICO Aurélie.

8 Membres absents excusés (procurations):

MME CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René

MME MALAFRONTE Christine a donné procuration à MME UGOLINI Nuria

M. FABRIZI Bernard a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel

M. CAMUZAT Alexandre a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine

M. GIAFFERI Michael a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique

M. SIMONI Pierre-Baptiste a donné procuration à M. BATTESTI Gilles

MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline

M. MARTEL Enzo a donné procuration à MME FICO Aurélie

2 Absents: M. MALPELI Stéphane, M. LECA Jean-Louis.

Madame BERTOLUCCI Marie-Christine est nommée secrétaire

Objet de la délibération : **BUDGET EAU:** Affectation de Résultat de l'exercice 2022

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2ème Adjointe au Maire, indique aux membres de l'Assemblée délibérante qu'il est nécessaire avant de passer à la présentation et au vote du Budget Prévisionnel 2023 de procéder à l'affectation de résultat de l'exercice 2022.

L'Assemblée délibérante :

STATUANT sur l'affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

CONSTATANT que le Compte Administratif 2022 présente un excédent d'exploitation de 34 599.26 €,

OUÏ l'exposé de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2^{ème} Adjointe au Maire et après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée délibérante, à 2 ABSTENTIONS et 25 voix POUR:

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

DCM Nº 2023-35

BUDGET EAU : Affectation de Résultat de l'exercice 2022

DECIDENT

- D'affecter comme suit le résultat :

A/ SECTION D'EXPLOITATION	
résultat antérieur reporté n-1	31 818,05 €
Résultat de l'exercice 2022 d'exploitation	
sur les mandats et titres émis	
Mandats émis	36 021,29 €
Titres émis	38 802,50 €
Résultat de l'exercice 2021 (Titres-Mandats)	2 781,21 €
Solde d'exécution au 31/12/22 (résultat cumulé)	34 599,26 €
B/ SECTION D'INVESTISSEMENT	
résultat antérieur reporté n-1	20 610,81 €
Résultat de l'exercice 2022 d'Investissement sur les mandats et titres émis	
Mandats émis	1 188,36 €
Titres émis	6 126,93 €
Résultat de l'exercice 2022 (Recettes-Mandats)	4 938,57 €
Solde d'Investissement au 31/12/22 résultat cumulé)	25 549,38 €
Restes à réaliser Section d'Investissement :	
Dépenses € - Recettes	- €
Besoin de Financement de la Section d'Investissement	- €
C/ DECISION D'AFFECTATION	
Affectation en réserves (c/1068) en Investissement	- €
Report section d'exploitation	34 599,26 €

Le Budget 2023 reprendra en report au compte 002, en section d'exploitation, la somme de 34 599.26 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

